

Compte rendu du conseil municipal du 26 août 2021

Présents : Mmes et MM. Pierre GROSJEAN, Céline LACROIX, Isabelle DESIAUME, Catherine de CHALENDAR, Christian DUBOURG, Jean-Pierre VERTALIER, Christophe FRERARD, Muriel SABATE, Sylviane PASDELOUP, Claude GRIMOIN, Catherine SAULET, Frédéric ESBERT, Aurore BONTEMPS, Alain BAUDON, William FOUCHER, Victor CORNEJO, Florence LAVOT-PETIT, Christine DRICI, Christophe ANDRAULT, Marcel LAGRANGE et Mathieu MORISSE

Absente : Mme Béatrice de KERPOISSON

Pouvoir : Mme Yvonne DUBOURG à M. Frédéric ESBERT

Mme Florence LAVOT-PETIT est désignée secrétaire

Le précédent compte rendu est adopté à l'unanimité

Facturation de démolitions de murs de maison à Saligny le Vif – BAUGY

Une procédure de péril ordinaire a été établie le 11 octobre 2019 pour une maison sise à Saligny le Vif suivi d'un rapport d'expertise

Une procédure a été engagée concernant la démolition d'une partie de la maison le 10 juin 2021

Plusieurs courriers ont été adressés aux propriétaires pour leur signaler que le pignon de la maison menaçait de s'écrouler sur la voie publique et donc devenait dangereux

N'ayant obtenu aucune réponse de leur part, il a été décidé de faire démolir deux pignons (côté trottoir et côté jardin) dont le montant des factures s'élève à 1 992 € TTC

Le conseil municipal, décide de demander le remboursement des sommes à M [REDACTED] et Mme [REDACTED]

Adopté à l'unanimité.

Exonération de taxe d'habitation pour les locaux meublés de tourisme (Zone de Revitalisation Rurale)

Dans les zones de revitalisation rurale, les communes peuvent sur délibération, accorder une exonération totale de la taxe d'habitation en faveur des locaux classés meublés de tourisme ou des chambres d'hôtes, gîtes ruraux.

Cette délibération produit ses effets à raison des parts émises aux profit des communes, des EPCI sans fiscalité propre et des EPCI à fiscalité propre.

Le bénéfice de l'exonération est accordé aux locaux implantés dans une commune située dans l'une des zones de revitalisation rurale (ZRR). Une commune est classée en ZRR dès lors qu'elle se situe dans un espace de faible densité démographique et qu'elle répond à l'un au moins des 3 critères suivants :

- perte de population
- perte d'actifs
- fort taux d'actifs agricoles

La loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux a ajouté à ces 3 critères sociodémographiques la condition que la commune fasse partie d'un EPCI à fiscalité propre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'exonérer de la taxe d'habitation

- les locaux classés meublés de tourisme, les gîtes ruraux
- les chambres d'hôtes

Dénomination des rues et numérotation de maisons

Dans le cadre de l'installation de la fibre optique sur le territoire de la commune de Baugy fin 2021, AXIONE a demandé à ce que la numérotation des maisons et dénomination des rues soient revues entièrement.

Plusieurs réunions ont eu lieu en juillet pour travailler sur ce sujet.

Le conseil municipal a donc validé une liste des noms de lieux-dits, de places, de rues et numérotation de maison

La dénomination des voies communales, et principalement celles à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du Conseil Municipal

Cette liste facilitera le repérage, le travail des préposés et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation. Elle sera transmise au SNA (Service National des Adresses) pour validation.

Adopté à l'unanimité

Rétrocession d'une concession du cimetière de Saligny le Vif

Un administré de Saligny le Vif (Baugy) ayant déménagé en région parisienne a souhaité rétrocéder à la commune sa concession achetée en 2011 pour la somme de 54 €

Cette concession n'ayant pas été utilisée à ce jour, le conseil municipal accepte cette rétrocession.

Remboursement par la CDC La Septaine du temps effectué à la cantine par un agent de la commune

Un agent communal de Baugy a été mis à disposition de la CDC La Septaine les 29 et 30 avril 2021 pour prêter renfort à la cantine. Il est décidé de demander à la Septaine de rembourser les 6h correspondant au temps effectué.

Participation financière de la Biscuiterie Mercier et de Groupama pour la location d'un écran géant

Dans le cadre du passage du Tour de France à Baugy le 2 juillet 2021, la commune de Baugy a loué un écran géant afin de retransmettre cette animation

La Biscuiterie Mercier et Groupama avaient émis le souhait d'y participer financièrement.

Le conseil municipal les remercie.

Gratification pour les surveillants de baignade bénévoles

Deux personnes se sont proposées pour remplacer bénévolement les surveillants de baignade pendant la période du 1^{er} au 5 septembre 2021.

Le conseil décide de leur octroyer une gratification

Décisions portant sur plusieurs acquisitions au 1^{er} semestre 2021

Le conseil municipal adopte à l'unanimité l'état des décisions du maire prises au cours du 1^{er} semestre 2021

Taux d'avancement de grade

Le Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion du Cher ayant émis un avis favorable le 28 juin 2021

Le conseil municipal décide de fixer à 100% le taux d'avancement de grade d'Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe

Création d'un emploi permanent

Le conseil municipal décide de la création d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} décembre 2021

Divers :

- Plusieurs associations ont remercié pour l'attribution de la subvention communale
- Forum des associations du 4 septembre : Il est annulé car trop peu d'associations intéressées pour y participer
- Brocante du 5 septembre : elle aura lieu sur la place Nationale et place de Verdun, mais sans buvette. Le pass sanitaire ne sera pas exigé
- Un communiqué des associations communales sera mis sur le panneau lumineux.
- Une réunion avec le Comité des Fêtes aura lieu prochainement afin de savoir si le marché de Noël sera organisé
- l'ARS a envoyé une information précisant que des frais de tenue des centres de vaccinations pourraient être remboursés. Un état détaillé et une convention seront envoyés.
- 25 septembre de 14 à 17h : course cycliste de Gron. Des bonnes volontés peuvent se faire connaître pour être signaleurs.

Tour de table :

- Ch. Dubourg demande à qui revient l'entretien de la route d'Avord à Saligny (Rte des Combes) – à la CDC La Septaine ou à la mairie) ?
- P. Grosjean : un débriefing sur l'aménagement du centre bourg aura lieu le 9 septembre avec les partenaires PETR, le Département, l'Etat, et la DDT. Une présentation sera faite aux conseillers municipaux qui n'ont pas pu participer aux réunions qui ont eu lieu en juillet.

- Ch Andrault : le 26 septembre de 10h à 18h aura lieu la fête de l'aéroport de Bourges

- F. Esbert : un concours photo est organisé par Lidéecomm

Une photo insolite prise dans Baugy (commune nouvelle) par un photographe de L'IdéeCom sera postée chaque jour entre le 1er et le 18 octobre 2021 sur le blog du site internet de l'IdéeCom : lideecom.fr/blog.

Il appartiendra aux personnes désirant participer au concours de repérer le lieu de la prise de vue à l'aide d'indices postés avec la photo sur le site et de reproduire cette prise de vue à l'aide d'un smartphone ou d'un appareil photo.

Ce concours sans obligation d'achat est gratuit et ouvert à tous les photographes amateurs habitant ou passant à Baugy.

- C. de Chalendar précise que la rentrée des associations sera très difficile à cause du pass sanitaire qui est devenu obligatoire.

- Ch. Frérard est inquiet pour l'avenir de l'association Tennis de Table, très peu de licenciés ont repris.

- Plusieurs branches mortes des tilleuls menacent de tomber route de Villabon. JP Vertalier contactera le service des routes.

- I Desiaume précise que la piscine a été très peu fréquentée cet été.

Prochain conseil municipal le 16 septembre